

Madagascar : (suite et fin)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **5 (1884)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-132340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le droit de protéger les sujets allemands établis à Angra-Pequena; il reconnaîtra cette protection dès qu'un accord sera intervenu, qui garantira tous les droits acquis, préviendra tout établissement pénitentiaire dans le voisinage de la colonie du Cap, et assurera les intérêts des sujets britanniques qui peuvent avoir reçu des concessions de la part de chefs indigènes, et ceux des Anglais trafiquant dans cette région.

Une commission de Boers établis à Humpata se propose d'explorer le territoire compris entre le Cunéné et le Coubango. Une souscription a été ouverte à Loanda pour les aider dans cette entreprise.

Aux dernières nouvelles reçues à Lisbonne, les explorateurs Capello et Ivens étaient à Capan-Gombé; ils avaient relevé un itinéraire de 750 kilom., rectifiant beaucoup d'erreurs des cartes anciennes, et dressant la carte de régions où jusqu'ici n'avait été aucun cartographe.

Une dépêche de Madère a annoncé que trois officiers portugais sont partis, le 11 juin, de Saint-Paul de Loanda, avec 200 indigènes, pour se rendre chez le Mouata-Yamvo, et gagner ensuite la côte de Mozambique. Leur expédition a un caractère commercial.

La Société africaine allemande a organisé une nouvelle expédition pour explorer à fond le bassin méridional du Congo. Elle sera dirigée par M. le lieutenant Schultze, accompagné de deux autres lieutenants et de deux médecins.

Le gouvernement portugais a conclu, avec la Compagnie du câble sous-marin de Cadix aux Canaries et des Canaries au Sénégal, un contrat pour l'établissement d'un câble allant du Sénégal à Bolama, Saint-Thomas et Loanda. Les possessions portugaises de la côte occidentale d'Afrique seront ainsi reliées avec l'Europe.

Le gouverneur du Sénégal a institué à Saint-Louis un comité chargé de développer dans cette possession l'œuvre de l'Alliance française, qui a pour but de propager la connaissance du français dans les colonies.

L'Espagne paraît vouloir s'opposer à la rectification de la frontière N.-O. de l'Algérie que la France demande de reporter jusqu'à la Malouya, parce que cette rivière débouche vis-à-vis des îles Zaffarines, qui constituent pour elle un point stratégique et une station commerciale importante. Si la France obtient ce qu'elle demande au Maroc, la frontière de l'Algérie ne sera plus qu'à 120 kilom. de Fez.

MADAGASCAR

(Suite et fin).

Après avoir, dans notre précédent numéro (p. 155), parlé du relief et des eaux de l'île de Madagascar, nous devons aujourd'hui en passer en revue les ressources, au point de vue de la minéralogie, de la flore et de la faune. Quant à l'ethnographie, nous nous voyons dans la nécessité d'en ajourner l'étude.

Si les ouvrages publiés par divers auteurs, avant les explorations de M. A. Grandidier, sont plus ou moins fantaisistes, cela tient aux obstacles presque insurmontables qui, jusqu'alors, avaient empêché tout voyage scientifique à l'intérieur de l'île. Lui-même, dans ses excursions chez les Antifiherenanas, les Mahafalys, les Sakalavas et les Antanosys, fut souvent exposé à perdre la vie, sous l'inculpation de sorcellerie. Dans les contrées sauvages encore indépendantes des Hovas, aucune accusation n'est plus dangereuse, et si le prétendu crime est prouvé, une mort immédiate est la punition du coupable. « Pour les Sakalavas, » dit M. Grandidier, dans une « Notice sur ses travaux scientifiques, » qu'il a bien voulu nous communiquer, comme pour les autres tribus, aucun fait n'arrive naturellement : bonheur et malheur, tout est dû aux sorts et aux talismans. Que de tracas et d'ennuis m'ont causés journellement les habitants de la côte ouest, par suite des craintes absurdes qu'ils éprouvent contre les sorciers ! Or, est sorcier tout individu qui se distingue d'autrui par ses actions ou ses paroles, et le voyageur qui passe ses journées à prendre des informations, à écrire, à regarder les astres, « à causer avec le bon Dieu, » comme ils disaient dans leur idiome pittoresque, ou à manier une foule d'instruments plus extraordinaires les uns que les autres, et à collectionner des peaux d'animaux, à plonger des reptiles dans l'alcool, est naturellement à leurs yeux un de ces monstres qu'on ne saurait trop craindre et contre qui il est bon de prendre toute précaution. ... Dans les pays soumis aux Hovas, où les superstitions sont moins fortes et la barbarie moins grande, la méfiance que les habitants ont toujours eue pour les étrangers est un obstacle d'un autre genre, mais non moins insurmontable. »

L'étude du sol en particulier est rendue presque impossible par les lois hovas, qui prohibent sous les peines les plus sévères la recherche des mines. L'art. 9 du code hova stipule en effet que *quiconque fouillera l'or, l'argent ou les diamants, ou frappera de la monnaie, subira une condamnation de 20 ans de fers* ; et d'après l'art. 10, *la fouille des minerais d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, des pierres précieuses, des diamants, du charbon de terre, etc., est interdite, tant sur les terres prises à bail que sur celles qui ne le sont pas. Ceux qui contreviendront à cette loi seront condamnés à 20 ans de fers.*

Malgré cela, la présence de minerais de toutes sortes a été constatée à Madagascar, depuis les minerais les plus usuels jusqu'aux plus précieux. Dans une exploration de la côte N.-O., le long des baies de Pas-

sandava et de Bavatoubé, vis-à-vis de Nosi-Bé, M. Guillemin, ingénieur de la compagnie de Madagascar, reconnut l'existence d'un gisement houiller d'une grande importance, entre le $12^{\circ}26'$ et le $13^{\circ}37'$ lat S. La projection rectiligne des côtes est de 180 kilom., mais le développement en est beaucoup plus considérable en suivant toutes les sinuosités du terrain. Dans l'intérieur des terres, le gisement houiller paraît occuper, à peu de choses près, toute la profondeur de la Grande Terre, jusqu'à la chaîne granitique qui, dans cette partie de l'île, est à peu près à égale distance des côtes occidentale et orientale. Le bassin houiller s'étend encore en prolongement vers l'ouest, sous la région maritime des baies et des îles. La qualité du charbon offre à peu près toutes les variétés, houille sèche, houille grasse et houille à gaz. Analysés à l'École des mines de Paris, les échantillons ont donné des résultats satisfaisants, comme ceux de la bonne houille anglaise. La superficie du bassin, réduite au minimum de 3,000 kilom. carrés, dépasse celle de tous les bassins houillers de la France, qui n'est que de 2,800 kilom. carrés. Il y a 30 ans, M. d'Arvoy, ancien consul de France à Maurice, commença, en face de Nosi-Bé, une exploitation à laquelle il employait 400 Mozambiques. La reine Ranavalô I^{er} envoya contre lui 2,000 soldats, qui s'emparèrent de lui, quoique le terrain ne dépendît pas de la reine, et le massacrèrent.

Au N.-E. et au S.-O. de Tananarivo, on trouve du lignite, ce qui fait supposer qu'il pourrait exister sur toute cette ligne un gisement carbonifère. Dans l'Ambougou, a été découvert, entre les 16° et 17° de latitude, et à 60 kilom. de la côte, un lac de bitume qui indique la présence d'un gisement houiller. Les capitaines des boutres arabes qui fréquentent cette côte se servent de ce bitume pour calfater leurs navires.

Le fer est bien répandu dans l'île ; on l'y trouve à l'état pur, en blocs sphériques énormes, et en poudre ou limaille. C'est à l'aide de celle-ci, chauffée et forgée grossièrement, que les habitants voisins de la forêt fabriquent le fer qui est livré aux marchés. Le plateau central, l'Imérina, le Betsiléô et l'Antsihianaka sont surtout remarquables par l'abondance de ce minerai. Avant d'être les dominateurs de Madagascar, les Hovas avaient acquis une grande réputation comme forgerons de fer. Dans quelques-unes des montagnes de la province d'Imérina, l'abondance du minerai est si grande que les indigènes les ont surnommées *montagnes de fer*, et que les déviations de l'aiguille aimantée y rendent très difficiles les observations dans lesquelles la boussole est employée. Il y a des gîtes extrêmement riches et de facile extraction, entre le Tsijobonina et le Morondava. Les ocres et terres colorantes sont également abondants.

Il existe du minerai de cuivre au sud de Tananarivo, et du minerai d'argent dans la forêt de Manérinérina. Les Antsihianakas passent pour être riches en argent ; c'est, dit-on, le peuple de l'île qui en possède le plus, mais on ne sait s'ils le tirent de leur sol ou de l'étranger. L'existence de l'or à Madagascar a été niée, quoique d'anciens voyageurs l'eussent annoncée d'une manière positive ; mais des indices certains ne permettent plus d'en douter. M. Grandidier assure qu'on a trouvé de la poudre d'or dans un petit affluent de l'Ikiopa près de Mevatanana. Il en existe, au sud de la Mania, une mine gardée par des soldats hovas. Une des raisons qui portent à penser qu'il y a des gisements aurifères dans l'île, c'est la loi qui défend sous peine de mort d'en révéler l'existence aux vazas, c'est-à-dire aux blancs.

Le code hova interdit, nous l'avons déjà dit, la fouille des mines de pierres précieuses. Celles que l'on a trouvées jusqu'à présent ne sont ni très belles ni très variées ; ce sont des améthystes, des aigues-marines, des opales. Le cristal de roche abonde du côté de Vohémar, au nord de la baie d'Antongil. Le sel gemme paraît exister dans certaines parties de la côte ; on a aussi trouvé des pyrites contenant une forte proportion de soufre.

Quant à la fertilité du sol de Madagascar la plupart des auteurs l'ont présentée comme incomparable, et les belles descriptions qu'ils ont données de la végétation n'ont point été étrangères aux tentatives de conquêtes faites à diverses reprises. Elles sont loin cependant de pouvoir être appliquées à toutes les parties de l'île, dont la fécondité dépend de la nature même de leur sol et de leurs conditions climatologiques.

Les côtes et les deux versants de l'île sont soumis en effet au régime climatérique des contrées intertropicales. Les vents y soufflent à des époques fixes, pendant la mousson du N.-E., d'octobre en avril, et pendant la mousson du S.-O., de mai en septembre. L'année s'y divise en deux saisons : l'une, sèche, de mai au milieu d'octobre, pendant laquelle la chaleur est tempérée, de très fortes brises qui soufflent pendant le jour, renouvellent et purifient l'air ; l'autre, pluvieuse, de la fin d'octobre à la fin d'avril, pendant laquelle ont lieu les pluies d'orage, les bourrasques, les ouragans. C'est dans les mois de janvier et de février que la chaleur atteint son maximum et que le climat est le plus malsain dans les endroits marécageux. L'insalubrité des côtes est due presque exclusivement aux pluies diluviennes qui inondent chaque année le pays, et surtout au débordement des rivières dont les eaux, fréquemment arrê-

tées par les sables qu'accumulent les vents et les courants, se répandent sur un sol bas et plat qu'elles envahissent. Ceci est vrai surtout de la côte orientale, du fort Dauphin à la baie d'Antongil. En janvier et février, lorsque les fortes chaleurs arrivent et dessèchent une partie de ces marais, où beaucoup de matières végétales et animales sont en décomposition, il s'en exhale des miasmes délétères, que les vents, arrêtés par les montagnes et les forêts du littoral, ne peuvent emporter au loin et qui, maintenus ainsi dans les lieux mêmes où ils croupissent, engendrent les fièvres dangereuses qui ont fait donner à cette côte le nom de Cimetière des Européens. Mais tandis que la chaleur est étouffante dans les régions basses, les plateaux et les hautes vallées de l'intérieur, dans les provinces d'Imérina, des Betsiléos, d'Antsilhianaka et d'Ibara, jouissent d'une température généralement peu élevée, souvent même très fraîche. Le froid y est assez vif de juin à septembre, souvent très piquant même en décembre et en janvier qui sont l'été de ce pays. Les cimes des monts Ankaratra se couvrent de pellicules de glace, et la grêle y tombe avec abondance.

Le littoral occidental et surtout le littoral nord, sont complètement exempts de l'insalubrité reprochée à la côte orientale. Sur la côte nord sont des plateaux élevés, exposés aux brises de la haute mer. Les forêts y sont éloignées du rivage, qui ne présente que des arbres disséminés, parmi lesquels l'air circule librement. Les marais y sont rares et peu étendus, les pluies moins fréquentes et la température plus sèche que dans l'est.

De Majunga à Tananarivo, M. Grandidier a traversé un des pays les plus désolés, les plus stériles et les plus déserts qu'on puisse imaginer. Pendant sept jours et demi il n'a rencontré que des plaines de formation secondaire, arides, couvertes d'arbustes rachitiques, et, çà et là parsemés de lataniers. Au delà, dès qu'il eut atteint la grande chaîne granitique, il ne trouva plus, pendant treize ou quatorze jours, qu'une mer de montagnes sans un arbre, sauf quelques rares bouquets accrochés à des ravins, sans une plante autre qu'une herbe grossière. L'Imérina lui-même, la province la plus peuplée, est un pays montagneux, coupé de nombreux cours d'eau, c'est vrai, mais complètement nu, sans autre végétation arborescente que quelques petits bouquets de bois auprès de certaines villes ; encore sont-ils très rares, et ce n'est guère que dans la plaine à l'ouest de Tananarivo qu'on les trouve ; souvent même le terrain est sans culture. Les collines qui couvrent presque toute la province, formées d'une argile rouge, dure et compacte, au milieu de laquelle

affleurent de nombreux blocs de granit à surface bombée, ne sont pas fertiles ; en revanche le plus petit vallon, lorsque sa situation le permet, est transformé en rizières par un travail habile et intelligent. A l'ouest de la capitale il y a une grande plaine, qui jadis était un lac ou un marais, et qui forme aujourd'hui un immense champ de riz, d'un aspect fort riant à la saison pluvieuse, d'où émergent çà et là, comme autant d'îlots, de nombreuses maisons ou des hameaux bâtis sur des coteaux. Le riz que produit l'Imérina nourrit une population considérable, aussi l'étranger qui vient de traverser des pays à peu près déserts, est-il surpris en arrivant à Tananarivo de trouver une agglomération vraiment extraordinaire de villages, de hameaux et de maisons qui s'étalent devant lui. Outre le riz, les habitants de l'Imérina cultivent le manioc, les pommes de terre, les patates, la canne à sucre, le chanvre, le maïs, les bananes, les ananas, le tabac, le coton, le café, les ambrevates, etc., qu'ils plantent auprès de leurs villages, sur le flanc des collines, mais qui, d'ordinaire, ont peu de vigueur. Auprès des villes principales : surtout aux environs de Tananarivo, on a planté des arbres fruitiers : orangers, manguiers, pêcheurs, goyaviers, même de la vigne, qui prospère dans une certaine mesure.

Dans une autre excursion M. Grandidier en se rendant de Tananarivo à Ambondro à la côte occidentale, a constaté que la partie du pays des Betsiléos traversée par son itinéraire est plus peuplée que le pays qu'il avait parcouru en venant de Majunga. Les arbres n'y sont pas plus communs ; il faut, le plus souvent, aller à trois ou quatre journées de marche des divers villages pour quérir le bois nécessaire aux constructions ; mais les petites vallées qui coupent en tous sens ces montagnes granitiques y sont un peu plus larges et on peut y cultiver le riz. De Matsieroka sur le canal de Mozambique, à Masindrano sur l'océan Indien, M. Grandidier a ensuite traversé de nouveau une masse non interrompue de montagnes ; toutefois cette partie du pays est coupée çà et là de forêts, et plus fertile que les contrées qu'il avait parcourues jusque-là. Le Ménabé a d'excellents pâturages qui permettent l'élève de nombreux troupeaux de bœufs. Plus au sud, chez les Antandroys et les Antanosys, le plateau, dont la hauteur moyenne ne dépasse guère de 100^m à 200^m, est aride, a un aspect de tristesse et de désolation, peu de montagnes et peu de cours d'eau.

On le voit, malgré les brillants tableaux des auteurs, l'île de Madagascar dans son ensemble est peu boisée. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de forêts, surtout sur le versant oriental. Celui-ci est mieux

arrosé par les pluies dues aux vapeurs transportées sur les deux chaînes de montagnes par les vents de l'océan Indien, que la région occidentale où l'eau ne tombe que pendant les quelques mois de l'hivernage, et encore n'y tombe-t-elle pas partout en abondance ni d'une manière régulière. Aussi la végétation arborescente y a-t-elle moins de vigueur que sur le versant oriental. Nous avons déjà signalé la disposition particulière de cette zone forestière. Une bande large de quinze à vingt kilomètres en général, quoique au sud de la baie d'Antongil elle en ait de 50 à 60, entoure complètement l'île à laquelle elle fait comme une ceinture. Du côté de l'est, elle suit le haut du versant oriental des contreforts du grand massif, laissant entre la mer et elle des coteaux et des montagnes que couvrent des arbustes, des plantes herbacées et des bouquets de bois ; une autre bande, plus étroite, longe parallèlement à la première la crête qui forme la ligne de partage des eaux. En général les arbres n'y ont pas une apparence très vigoureuse ; de moyenne grosseur et couverts de lichens, ils montrent que le sol sur lequel ils poussent n'est pas très profond. La partie nord-est de cette zone forestière semble cependant l'emporter sur les autres. Là se trouvent les plus beaux spécimens de la végétation arborescente qui forme une des principales ressources de Madagascar ; c'est là que sont les plus beaux bois de charpente, et aussi les bois les plus propres à être employés dans l'ébénisterie. La diversité des types d'arbres est étonnante ; il n'y a pas moins de huit espèces de bois de construction, parmi lesquelles nous signalerons seulement le *bois de natte*, sorte d'acajou très dur, d'un rouge foncé, se polissant très bien ; le *bois de tek*, employé dans la construction des vaisseaux ; le *chrysopia* qui vient très droit, ne pousse de branches qu'à son sommet en forme de couronne, atteint 20 mètres, et peut fournir les plus grands mâts de vaisseaux ; on s'en sert en outre pour la construction des pirogues. Les bois d'ébénisterie de luxe abondent aussi ; il suffit de nommer le bois d'ébène, le bois de rose, le bois de palissandre, le bois de ruban, etc. Parmi les autres arbres remarquables, nous devons encore mentionner le baobab, le plus grand des végétaux connus, et le ravenala, nommé par les Européens des îles Maurice et de la Réunion, l'arbre du voyageur, parce que l'on trouve entre les aisselles de ses feuilles une eau fraîche et très bonne à boire. Il a le tronc d'un palmier, et les feuilles d'un bananier, avec cette différence que, plus épaisses et plus fortes, celles-ci se redressent vigoureusement et sont disposées en éventail régulier au sommet de l'arbre. Le bois du ravenala sert à former la charpente, les feuilles, les parois extérieures, les cloisons et le toit des

cases des indigènes. Il croît près des ruisseaux et dans les marécages, et non dans les lieux secs et arides, comme on l'a prétendu, pour colorer d'un peu de merveilleux la propriété qu'il a de fournir au voyageur altéré une boisson rafraîchissante qui n'est que de l'eau de pluie.

Jusqu'à présent ces bois ne peuvent guère être exploités que pour répondre aux besoins des habitants de l'île. La plupart ne supporteraient pas les frais de transport jusqu'à la côte et de là en Europe. Ce ne sera que lorsque le pays aura été sillonné de routes, que l'industrie européenne et américaine pourra en profiter. En attendant, elle tire déjà de Madagascar une assez grande quantité d'orseille, lichen tinctorial qui croît en abondance sur l'écorce des arbustes épineux et rabougris, qui caractérisent les déserts des côtes du sud et du sud-ouest de l'île et dont c'est la principale richesse. Quant à la culture du sol par les Européens, elle ne peut être que très précaire, les lois de Madagascar leur refusant le droit de posséder des terres, et la reine et ses gouverneurs ayant le pouvoir de requérir pour la corvée, quand c'est leur bon plaisir, tous les travailleurs à gages, sans égards pour les contrats que ceux-ci peuvent avoir passé avec les étrangers.

Si la flore de Madagascar abonde en espèces et en genres particuliers qui lui donnent une physionomie spéciale, ainsi que l'a fait remarquer M. Grandidier, c'est par sa faune surtout que cette île demeure comme un témoin des vastes terres qui occupaient jadis cette partie de l'hémisphère austral, et qui ont disparu dans un de ces violents cataclysmes auxquels notre planète a été si souvent soumise. Les observations du naturaliste Wallace, les collections rapportées par M. Grandidier, ainsi que l'histoire naturelle de l'île déjà publiée par lui, permettent de se rendre compte du caractère tout particulier de la faune malgache, qui montre d'une manière évidente qu'on ne peut considérer Madagascar comme une dépendance du continent africain, mais que c'est un pays qui a eu son existence propre, sa vie indépendante. On n'y trouve en effet aucun des grands mammifères de l'Afrique : ni lions, ni tigres, ni panthères, ni hyènes, ni girafes, ni antilopes, ni éléphants. Le seul carnassier malgache qui ait une taille aussi grande est plantigrade comme les ours ; il ne rentre dans aucune des familles zoologiques connues, tout en se rapprochant plus de la race féline que de toute autre ; c'est un Félin plantigrade. M. Grandidier y a découvert en outre trois mammifères nouveaux, parmi lesquels un Chéropotame ou sanglier à masque, et, dans les espèces disparues, un hippopotame de petite taille, dont les

débris abondent dans les sables quaternaires de la côte sud-ouest, mélangés à des vertèbres et à des fragments de mâchoires de crocodiles et à quelques ossements de petits carnassiers ; puis le squelette de la patte de l'*aepyornis*, avec des vertèbres dorsales et une des vertèbres cervicales de cet oiseau colossal. On n'en connaissait encore en 1861, que les œufs, d'une capacité de plus de huit litres, et d'un volume correspondant à celui de six œufs d'autruche et à celui de cent quarante-huit œufs de poule. Mais quelle était la nature de cet oiseau ? Était-ce un oiseau de proie du genre des vautours, ou un oiseau du genre des pingouins ou des manchots ? On l'ignorait ; les ossements trouvés par M. Grandidier permettent aujourd'hui de classer l'*aepyornis maximus* dans le groupe des brévipennes. Les nombreux fragments d'œufs recueillis auprès de ces débris d'os, mêlés à des coquilles terrestres subfossiles, dans les dunes de sable qui longent le côté sud de Madagascar, ont également permis de constater que si cet oiseau gigantesque, de 2^m de hauteur, n'existe plus aujourd'hui, il a vécu à une époque peu reculée, puisque ses restes se retrouvent dans les formations les plus récentes, dont on suit encore aujourd'hui le développement continu. Il ressort de l'examen des diverses parties du squelette de cet oiseau, qu'il avait des formes extraordinairement massives, et des pattes d'une grosseur dont on a peine à se former une idée. Ces caractères l'éloignent des autruches, des nandous, des casoars et des émus, pour le rapprocher davantage des dinornis et des apterix. S'il n'était pas le plus grand des oiseaux, puisque la taille du *dinornis giganteus* varie de 2^m,50 à 3^m, il était évidemment le plus gros et le plus massif. Les restes de deux autres espèces plus petites d'*aepyornis* ont encore été découverts, en sorte que l'existence à Madagascar d'un groupe d'oiseaux brévipennes, assez voisins des dinornis et des apterix, semble établir des rapports particuliers entre la Nouvelle-Zélande et Madagascar.

D'une manière générale, on peut dire, à l'égard de la faune, qu'il n'existe pas d'autres pays, même d'une étendue plus considérable que Madagascar, où l'on trouve autant d'espèces différentes de celles qui existent dans les contrées voisines. Sur 224 espèces d'oiseaux qu'on y a trouvées, 130 sont propres à l'île, et certains genres spéciaux à ce petit coin de terre, comme les Couas, coucous malgaches, comptent jusqu'à 12 espèces différentes.

Dans la classe des reptiles, le genre caméléon est représenté à Madagascar par 24 espèces, très différentes les unes des autres, tandis que dans le reste de l'ancien monde on n'en compte jusqu'à présent que 28.

En revanche, les rivières et les lacs de l'île ne renferment qu'un petit nombre d'espèces de poissons, 10 seulement, tandis que dans la France, dont l'étendue est moindre, il y en a près de 50.

Les mammifères les plus abondants à Madagascar sont les lémurs ou makis, si nombreux, qu'on a été tenté de nommer cette île Lémurie. Ils y présentent des différences de pelage si grandes, qu'à les voir isolés, on croirait que ce genre se subdivise en une multitude d'espèces. Mais si l'on examine un grand nombre de ces animaux tués dans la même localité, et dans la même troupe, on reconnaît que les variations ne constituent pas des espèces différentes, et qu'elles sont dues à l'âge, au sexe, au lieu, etc.; aussi le nombre des espèces qui était autrefois de 22, a-t-il été réduit à 6. Le plus souvent les variétés forment des races locales, qui ont leur habitat bien limité. Il en est ainsi des indris, qui sont confinés dans l'étroite bande de forêts de la côte orientale, du 15° au 20° latitude sud, de la baie d'Antongil au sud de Mahanourou.

Parmi les espèces caractéristiques de Madagascar, il faut encore nommer les chirogales, qui ont la curieuse faculté d'emmagasiner autour de leur queue et dans diverses parties de leur corps une provision de graisse, qui sert à leur nutrition pendant les six mois de la saison sèche, qu'ils passent en léthargie. Nommons encore le aye-aye, qui appartient exclusivement à cette île.

Il résulte des savantes recherches de M. Grandidier, que les lémurides, les chirogales, les ayes-ayes et les félins, qui, tous, à Madagascar, se présentent sous une forme plantigrade qu'on ne trouve nulle part ailleurs, donnent à cette île une physionomie à part dans le règne animal.

Outre le sanglier à masque, il y a à Madagascar beaucoup de sangliers de la grosseur des nôtres, ou plus petits. Tous sont assez disposés à se faire à la vie domestique. Ils dévastent les rizières et détruisent une partie des récoltes, aussi a-t-on beaucoup de vénération pour ceux qui leur font la chasse. Partout où passent des chasseurs, on leur offre des bœufs en cadeau. Pour les récompenser des dangers qu'ils courent et reconnaître les services qu'ils rendent à l'agriculture, on les autorise, dans un pressant besoin, à disposer des choses nécessaires à la vie.

Madagascar a encore des zébus ou bœufs du bois, bœufs sauvages plus terribles à chasser que le sanglier, des chats et des chiens errants, échappés à la domesticité et retournés à l'état sauvage dans les forêts.

Les moutons sont rares, mais tout porte à croire que leur acclimatation serait facile et qu'ils s'élèveraient aussi facilement que les immenses troupeaux de bœufs que nourrissent les vastes pâturages, à l'ouest de la province d'Imérina.

Les animaux d'exportation étaient essentiellement les bœufs, les porcs et la volaille, dont on fournissait autrefois des quantités prodigieuses à la Réunion et à Maurice. L'embarquement des bœufs à bord des navires est une opération assez curieuse. Quand la mer le permet, les bâtiments approchent le plus près possible de la côte. Sur le rivage, deux larges canots sont amarrés bord à bord par de fortes barres de bois, dont les extrémités dépassent les embarcations à droite et à gauche. A ces barres on attache par les cornes une douzaine de bœufs, et, au moyen d'un câble, les hommes du navire tirent à eux la vivante cargaison, qui est ensuite hissée à bord au moyen d'une forte toile passée sous le ventre de chaque animal. Pendant ce temps on voit des bandes de requins rôder autour du bâtiment. Le déchargement n'est pas moins original : on se contente de descendre les pauvres bêtes à la mer ; celles-ci s'échappent tout effarées et regagnent le rivage à la nage.

On estimait à trente mille têtes l'exportation qui en était faite annuellement, mais depuis que les Hovas ont établi des postes de traite sur le littoral, ils se sont attribué le monopole de tout le commerce avec les étrangers. Leur intervention exclusive et les entraves fiscales qui l'ont suivie ont réagi sur le prix du bétail, qui s'est élevé dans une proportion notable ; ils ont porté par là un grand préjudice à cette branche importante d'échange, sur tous les points soumis à leur domination.

Les Hovas ont naturalisé à Madagascar le mûrier et le ver à soie de la Chine, et ils en font un objet d'industrie et de commerce susceptible d'un grand développement. Mais la soie que produit l'île en plus grande abondance est celle que l'on tire de la chenille de l'ambrevate ; elle est lourde, sans brillant, mais extrêmement forte. Elle sert à tisser une étoffe d'une solidité remarquable. La chenille qui la produit vit sur l'ambrevate et sur le goyavier, mais sa soie est plus abondante et plus forte lorsqu'elle est nourrie avec la première de ces plantes. Les Hovas ne dévident pas le cocon, ils le cardent et le filent, après l'avoir fait bouillir, pour enlever tous les poils dont la chenille, en se dépouillant, hérissé son linceul. La soie est d'un gris clair, mais on la teint souvent avec les substances tinctoriales que Madagascar fournit en abondance.

Cette île est la contrée du globe la plus riche en papillons, et possède les plus grands papillons connus. Qu'il nous suffise de nommer l'*Urania riphæa*, dont les ailes ont de 25 à 30 centimètres d'envergure. En se rendant de Sainte-Marie à Tananarivo, on le rencontre dans la forêt, où il se fait remarquer par ses splendides reflets d'or, et par des taches transversales vertes, qui brillent sur ses ailes diaprées de diverses

couleurs et entourées d'une frange délicate d'écailles semblables à des plumes.

Le sol de Madagascar pourrait nourrir une population beaucoup plus considérable que celle que compte l'île, où il n'y a guère, d'après les calculs de M. Grandidier, que deux millions et demi d'habitants, dont 1,200,000 dans la seule province d'Imérina. Encore n'appartiennent-ils pas tous à une seule et même race. Des émigrants arabes, indiens, africains et malais, sont venus à diverses reprises dans l'île, et s'y sont mélangés avec les indigènes qui, par leurs traits, leurs mœurs et leur langue, semblent appartenir au groupe des populations négroïdes de l'Océanie.

CORRESPONDANCE

Schoshong, 12 avril 1884.

C'est le 8 avril que nous arrivions ici et, pour le moment, je grille dans mon wagon en vous traçant ces lignes.

La date de notre arrivée ici doit vous surprendre; ce que je vais vous raconter le fera plus encore :

De Prétoria à Sauls-Poort, chez M. Gonin ¹, nous avons mis du 11 au 29 mars, pour un voyage ordinaire de 4 jours. C'étaient encore de beaux jours! Quoique nous ayons beaucoup joui des Gonin, nous eussions voulu les quitter plus tôt, la pluie nous en a empêchés. Depuis Prétoria nous étions en plein dans la saison des pluies aussi, quels chemins! Nous quittions Sauls-Poort le 3 mars par un beau soleil; le même jour nous étions embourbés, à ne plus pouvoir nous tirer d'affaire. Nous nous couchâmes vaincus. Le lendemain nous sortîmes du borbier le wagon de Lévi²; mais il en restait encore deux autres auxquels il fallait faire passer ce mauvais pas. Quelle ne fut pas notre surprise de voir arriver à notre secours trois wagons, sans compter le chef du village avec deux ou trois attelages. Les braves gens, que ces chrétiens de M. Gonin! leur conduite fait son meilleur éloge. Deux de nos wagons furent déchargés en partie dans les trois wagons en question, et alors, il n'y eut plus de difficulté, ce jour-là ni le jour suivant, à traverser le Kolobé. Nous pensions que là nous serions livrés à nous-mêmes; pas du tout, le chef nous accompagna encore le jour suivant avec ses bœufs, et, quand il s'en retourna chez lui, les gens des wagons, voyant notre difficulté, décidèrent de demeurer avec nous et de nous faire traverser le Marico.

Qu'aurions-nous fait sans eux? les jours suivants la pluie tomba avec abondance, et quelque légers que fussent nos wagons, nous avançons avec peine, quittant souvent la route pour couper à travers la forêt. Enfin, nous arrivâmes au

¹ Missionnaire vaudois.

² Évangéliste.